

# LE VENT DES BANCELS

Mai - Juin 2003

N°58

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUEMORT  
SAINT MAURICE DE VENTALON  
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

dans l'œil du  
cyclone ●●●●●●●●

**Verfeuil**

l'air de rien ●●●●●

**Stage pierre-  
sèche**

air neuf ●●●●●

**Comment  
devenir (un)  
Cévenol ?  
(suite)**

bise-art, blizart

●●●●●●●●●●

***Sculptures***



●●●

***Heidi Gardere Ménétrier***

# Sommaire .....

brise municipale

- 4- Marie-Jeanne Dubois: "Vive le printemps"...
- 4- Daniel Mathieu: "Accompagner les projets"...
- 5- Etienne Passebois: "Sentiers, routes, O.M." ... dans l'œil du cyclone
- 6- Verfeuil.



Directeur de publication:  
Étienne Passebois, Maire de  
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction:  
Catherine Aufour - Héling,  
Thomas Brasseur, Mathias  
Brossard, Pierrette Coudert,  
Marie-Jeanne Dubois,  
Ghislaine Guignier, Jacques  
et Julie Hugon, Daniel  
Mathieu, Marie-Claude et  
Christian Mestre, Roland  
Mousquès, Eric Tamisier,  
Etienne Passebois, Linda et  
Hubert Porrez, Jean-Michel  
Vandersteen, Alain Ventura.

A également participé à ce  
numéro: Hervé Goldfarb,

Imprimerie: Mairie de Saint  
Frézal de Ventalon.

**ABONNEMENT:**  
Cette revue est distribuée  
gratuitement aux administrés  
de St Andéol de Clerguemort  
et de St Frézal de Ventalon  
ainsi qu'aux résidents  
permanents de Saint Maurice  
de Ventalon à leur domicile  
sur les trois communes. Pour  
un envoi à une autre adresse,  
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

5 euros/ n°

Abonnement à l'année

(4 n°s): 16 euros / an

Abonnement de soutien:

25 euros / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de  
"Mairie de St Frézal de  
Ventalon", et adressés à  
Mairie de St Frézal de  
Ventalon 48 240.

bise-art, blizart

13-Heidi et les  
sulptures...



l'air de rien

16- Stage pierre sèche  
air neuf

18- Comment  
devenir (un) Cévenol ?  
ah, lisez !

20- Livre - Mots  
croisés. plume au vent

21- Courrier des  
lecteurs.



Crédit photo: tempête de délibérations  
Etienne Passebois  
pages 2-7-8-  
9-10-11-17.  
Roland  
Mousquès  
pages 2-16-  
17.  
Eric Tamisier  
pages 1-2-  
13-14-15.  
Linda Porrez  
page 18.  
Album de  
Sabine et  
Christian  
page 32.

22- Conseils municipaux  
en coup de vent  
32- Brèves et revue de presse



## Où est le coupable ?

Eric vous a bien souhaité la bonne année en mars, je peux donc vous parler de l'hiver à la fin du printemps...

Je trouve scandaleux qu'il puisse encore faire froid en hiver au XXIème siècle, dans un pays développé comme la France, qu'il puisse pleuvoir, neiger et même geler pendant des semaines sans demander la permission...

Je trouve la neige scandaleuse et sournoise parce qu'elle tombe la nuit, tient, et empêche ma voiture de rouler correctement juste le jour où je sors...

Je trouve scandaleux que le service de la météo française ne sache pas lire l'avenir dans sa boule P.C. en cristal Windows...

Il doit bien y avoir un coupable !

Eh bien si vous trouvez normal qu'on cherche des responsables à tout et à n'importe quoi, c'est que vous croyez peut-être habiter dans le disque dur d'un ordinateur, dans un monde où l'imprévisible n'a pas sa place... C'est que vous devez être convertis à la nouvelle religion qui fait croire à l'occidental qu'il est devenu le maître de la Terre, des éléments et de tous les autres hommes et qui fabrique un monde où l'imprévisible est insupportable et doit être totalement éradiqué.

Donc vous êtes peut-être bien devenu un fanatique d'Occident qui cherche son salut dans la nouvelle secte qui idolâtre les valeurs matérielles, la technique et le progrès...

Le problème, c'est qu'il n'existe plus beaucoup d'espaces sur cette planète où on ne rencontre pas de fanatiques d'un genre ou d'un autre...!

Et avec tout ce que l'on fait subir à la nature, il faudrait par dessus le marché qu'elle reste coite ?

■  
Ghislaine GUIGNIER

(d'après le message d'une auditrice de France-Inter)

# brise municipale .....



## Marie-Jeanne Dubois:

### Vive le printemps !

**V**oici la belle saison qui s'annonce, on voit ici et là des maisons qui s'ouvrent et leurs occupants qui s'affairent. Les uns avec des salopettes et des pinceaux dans les mains, les autres munis de perceuses ou ponceuses...

Certains font même refaire des aménagements intérieurs tels que salle de bains, etc...

Des fleurs commencent à

s'épanouir sur les balcons ou sur les rebords de fenêtres.

Les vaches ou chevaux arpentent les pâturages et remettent un peu d'agitation: beuglements, hennissements de nouveaux animaux qui se découvrent.

Les montagnes se parent de beaux manteaux jaunes que font les diverses variétés de genêts. Des fleurs de toutes les couleurs bordent

nos routes départementales; ces fleurs que beaucoup de randonneurs, amateurs photographes, se font un plaisir de piéger en macro-photo quand ils les découvrent au détour d'un chemin ou dans une tourbière, là où se côtoient la drosera, la linaigrette, les trolles, les tulipes sauvages avec leur corolle marron et leurs pétales jaunes.

Les oiseaux, enfin, qui gazouillent à longueur de journée... Les chardonnerets aux couleurs jaune et rouge, les verdiers...

Vive le printemps !

MARINETTE

# Le mot des "saints-maires"



## Daniel Mathieu:

### Accompagner les projets...

**D**ans les années 1950 à 1970, ce pays semblait voué à un abandon certain, ce qui a justifié de la part de l'Etat une politique en faveur du reboisement et la création d'un Parc National. Deux actions qui à mon sens démontrent bien que l'homme était écarté de l'avenir et dont nous héritons (aujourd'hui le P.N.C. semble d'accord de l'intérêt qu'il y a de préserver l'espèce humaine en zone centrale...).

Cependant, encore une fois et contre toute attente, les Cévennes ont redressé la tête. Non ! Il n'est pas pensable que le pays des terrasses, des Camisards et du châtaignier tombe dans l'oubli, dévoré par les ronces, les douglas et autres épiciés.

Pour qui prend la peine de regarder et comprendre, les Cévennes sont une formidable démonstration des capacités d'adaptation du genre humain: rien n'est impossible, seule la volonté compte.

Nous sommes en 2003. Cette conviction de quelques-uns, souvent critiquée, a permis à ce Pays de retrouver vie.

Des maisons depuis longtemps abandonnées ont vu leur cheminée se remettre à fumer, des cours d'école retrouver les cris des enfants, nous récompensant largement des difficultés passées.

Si nous devons nous féliciter de cette renaissance, il n'en demeure pas moins que beaucoup de questions se posent quant à l'avenir des générations montantes.

Nous ne sommes plus au XIXème siècle et l'autarcie n'est plus de mise; nous vivons dans un monde ouvert où la circulation des biens, des personnes et de l'information a pris une importance considérable. Saint Andéol, comme les autres communes des Cévennes, se doit d'être ouverte vers l'extérieur, tout en affirmant son identité et les spécificités qui lui sont propres.

Une nouvelle page de l'histoire de ce pays est ouverte, son

contenu manque encore d'assurance, mais au travers des projets individuels ou collectifs qui se mettent en place, nous sentons bien que les choses s'organisent. Notre devoir d'élus est d'accompagner ces projets. Pour y parvenir, se pose la question des moyens et de la pertinence du territoire. Force est de constater que l'échelon communal n'est pas adapté pour résoudre un certain nombre de questions.

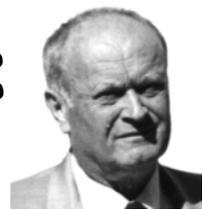
Nous participons déjà à des projets touchant à l'intercommunalité (Gal Espace Cévennes, projet d'un Pays Cévennes, communauté de communes). Le débat n'est pas facile chacun se sentant menacé dans son individualité et ses prérogatives.

Pourtant, il y a urgence à franchir cette étape indispensable à la mise en place d'un véritable projet de territoire dont nous avons tant besoin.

Daniel MATHIEU

# Etienne Passebois:

## Sentiers, routes, ordures ménagères...



**L**e mot du Maire tourne toujours autour de mes préoccupations du moment. Il serait peut-être plus drôle si j'y racontais des histoires croustillantes mais correspondrait-il alors à ce genre de propos ?

Je n'assommerai pas les lecteurs en parlant à nouveau de l'eau – le problème pourtant reste entier mais à y revenir sans cesse me donnerait des airs de ratiocineur que je ne veux pas assumer.

Nous allons donc parler d'abord des moyens de déplacement, de route et de circulation routière et piétonnière. Cette réflexion n'a rien à voir avec telle ou telle mésaventure dont la connaissance est seule réservée aux initiés.

Commençons par les sentiers.

Ils existent dans la commune depuis des temps très anciens. Ils allaient de maison à maison, de porte à porte même puisque tous les échanges se faisaient à pied à travers la montagne et le chemin le plus court, même s'il était "montant, sablonneux, mal aisé" était celui que l'on empruntait.

Cela a duré jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale mais très rapidement, avec le développement de l'automobile, les communes ont abandonné le domaine privé pour aller vers le goudronnage des chemins publics, et la plupart des sentiers ont disparu, envahis par les genêts et /ou les ronces. Et puis, retour du balancier, la mode du tourisme rural a amené une demande de découverte par la marche à pied – le sentier est devenu alors un atout réel. Découvrons donc les sentiers, reconnaissons-les, aménageons-les.

Premier obstacle : les nouveaux propriétaires qui se moquaient bien de la tradition et de la liaison de porte à porte : il a fallu remodeler quelques tracés.

Seconde difficulté : les tracés à établir : la commune, le SIVOM, l'association "randonnée huguenote", le PNC... s'en sont occupés et les résultats ont été positifs.

Troisième obstacle et non

le moindre : la remise en état : la commune, l'équipe de "contrats verts" s'en occupent mais la végétation revenant sans cesse, l'effort est permanent.

Quatrième problème : le balisage de ces sentiers. Jadis tout le monde connaissait le pays puisqu'il y vivait et savait quand il fallait monter et quand il fallait descendre.

Aujourd'hui, un randonneur originaire de Paris ou d'ailleurs ou belge ou allemand ou peu importe, voit les noms des hameaux sur la carte mais n'a aucune idée de leur localisation sur le terrain. Le balisage s'impose donc, discret mais efficace ; au départ des sentiers par rapport à un plus grand axe; aux croisements surtout. "Fallait-il prendre à gauche, à droite ou bien rester là jusqu'au soir ?" - C'était une interrogation à laquelle était confronté l'illettré au temps où la première vocation de l'école était d'apprendre à lire.

Aujourd'hui, sur nos chemins, il n'y a rien à lire et là est la question. Qui va s'en occuper ? La mairie bien sûr. Elle n'est pas à une responsabilité près ! Le maire pense que les acteurs de tourisme local, propriétaires de gîtes ou autres tables d'hôtes pourraient peut-être s'associer et prendre cette affaire en mains. Est-ce vraiment impossible ?

Nos routes ont été jusqu'à présent en relatif bon état. Va-t-on pouvoir préserver cette situation ? Il nous faudrait, pour ce faire, davantage de moyens et notamment financiers pour acquérir un véhicule approprié, adapté à nos besoins. On nous parle souvent d'améliorer la productivité des employés mais il est difficile d'obtenir des résultats supérieurs si on est toujours équipé de pelle et de brouette...

Pourrons-nous seuls obtenir un meilleur résultat ? Pourrions-nous, par une coopération intercommunale, progresser dans ce domaine ? Je ne vois pas, pour l'heure, des perspectives rapides d'amélioration.

Liée à la route, la circulation automobile. On n'en est pas bien sûr aux embouteillages des

grandes villes mais le nombre de véhicules augmente, les voies sont toujours aussi étroites et sinueuses et parfois la façon dont est traversée la Ponge me laisse quelque crainte. Et même si la circulation est autorisée à 90 km par heure il serait peut-être plus prudent de s'adapter à l'état des lieux.

Autre problème : celui du stationnement. Ah qu'elles ont de la chance les communes qui disposent de vastes terrains plats où on peut se garer à loisir ! Ici c'est la hantise et aux Abrits avec l'école, à l'Ayrolle où il semble qu'il y ait plus de voitures que d'habitants, à la Ponge... On a de temps à autre pas mal de difficultés de circulation. Il faut alors que chacun y mette du sien et fasse un effort pour faciliter la vie d'autrui.

Nous parlons ensuite des ordures ménagères et des " encombrants ".

Cela a été dit, nous n'avons plus la maîtrise de ces opérations et nous dépendons entièrement de la Communauté des Communes de la Vallée Longue et du Calbertois.

Les tarifs ont été considérablement augmentés : des 52 EUR payés quand nous gérons nous-mêmes, on est passé à 100 EUR par unité d'habitation. Cela est justifié par une amélioration du service et notamment la création d'une déchetterie à St. Privat et le sacrosaint tri sélectif. L'augmentation a été encore plus lourde pour les propriétaires ou gérants de lieux d'accueil. Certains d'entre eux disent même subir une augmentation de l'ordre de 700%. Le conseil municipal s'est ému de cette situation. Ne risque-t-elle pas, en effet, de mettre en péril, par un prélèvement trop lourd, une activité économique qui pourrait enfin constituer une petite dynamique dans notre collectivité ?

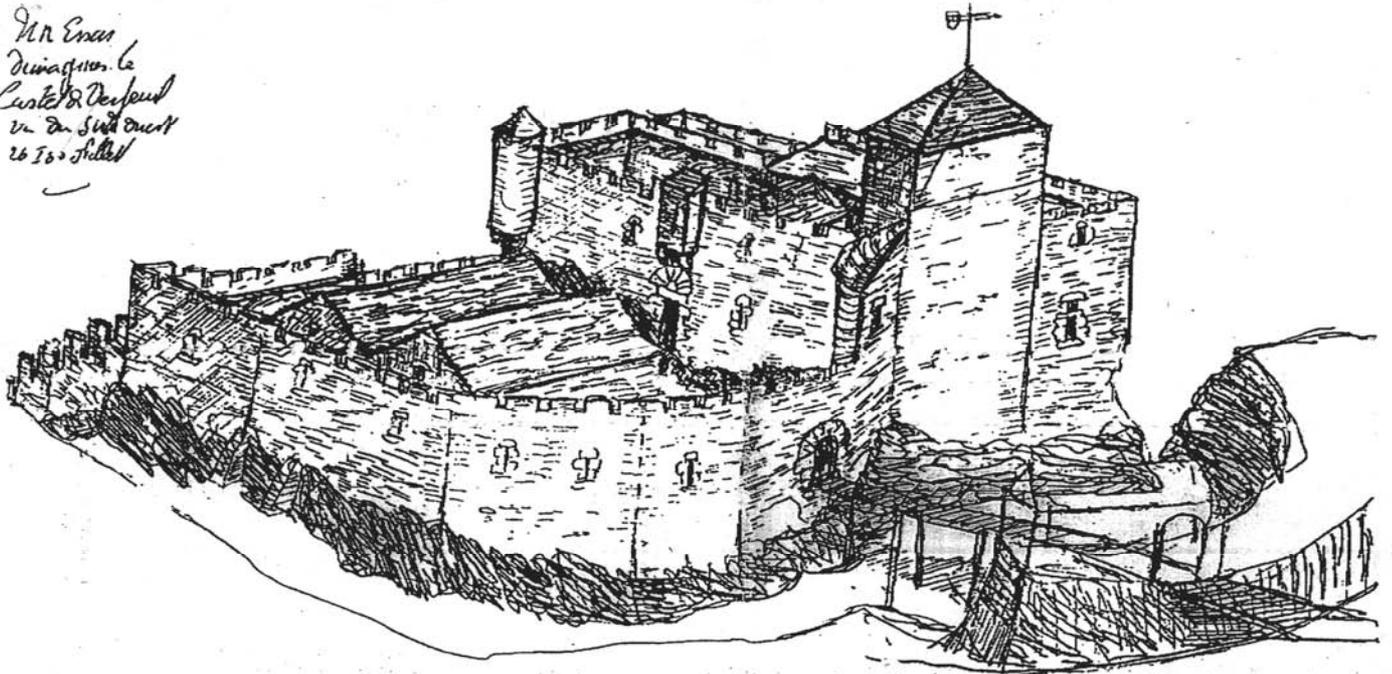
Que dire encore car enfin mes préoccupations de l'heure ne se bornent pas à ces deux éléments... mais je crois que je vais faire comme Schéhérazade : en garder pour la prochaine fois.

Etienne PASSEBOIS

# dans l'œil du cyclone .....

*Quelques pans de murs bâtis sur la roche taillée, voilà tout ce qui reste de cette construction située sur la route des Crêtes, entre les vallées du Gardon d'Alès et de la Cézarenque...*

*M. Enca  
dessin. Le  
Castel de Verfeuil  
vu du Sud-Ouest  
26 Juin 1961*



## Verfeuil... ... un château oublié !

Ci-dessus:  
dessin du  
Dr. PELLET.  
"Un essai  
d'imagination :  
le castel de  
Verfeuil vu du  
sud-ouest".

À l'heure où le PEP (Plan Environnement Paysage) de la route des Crêtes se met en place (voir VDB N° 52) - création de "fenêtres visuelles" déjà réalisées et sentier d'interprétation de Coudoulous en cours - il nous a semblé opportun de nous pencher sur l'histoire du château de Verfeuil, ruines

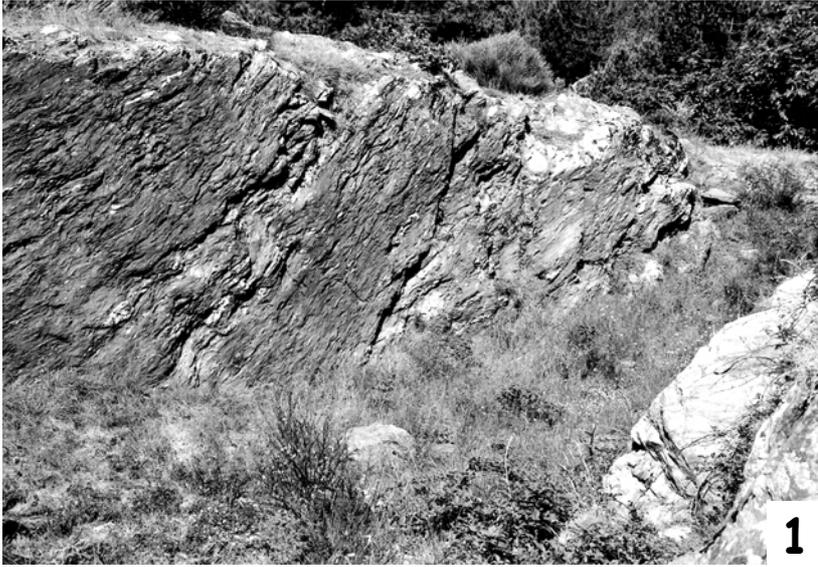
aujourd'hui, mais chargé d'un riche passé. Aux confins des départements du Gard et de la Lozère, sur la route des Crêtes, sitôt dépassé le Refuge (en venant de la Tavernole) se dresse sur votre droite au bout d'un petit chemin d'exploitation, un piton rocheux où, pour peu qu'on y prête attention, on peut découvrir une curieuse masse

masse grisâtre: c'est bien du schiste, mais assemblé, appareillé, bâti !

Eh oui ! Vous êtes bien au pied du château de Verfeuil, ou plutôt de ce qu'il en reste.

Nous avons recueilli plusieurs écrits retraçant l'histoire de ce site et nous vous en livrons de larges extraits:

"Le château de Verfeuil était bien placé pour assurer la surveillance et la protection du trafic sur la Régordane qui passait à ses pieds même, face à son frère en architecture et en histoire, le Castellat de Montclar, perché, comme lui, sur un piton schisteux dont fut extrait le matériau de ses murs, il a quelque chose à la fois de fruste et de solide, comme toutes ces bâtisses ou fermes de ce versant cévenol, que les



gens de Vialas et du Lozère (pays du granit) appellent “Tran lou serré” (de l'autre côté de la crête) ou encore “Tra los montes”.

“ Pour les habitants de la contrée, ce sont là les restes du Château de Coudoulous, toutefois les documents historiques disent que ces ruines sont celles du château de Verfeuil, chef-lieu autrefois d'une petite baronnie de ce nom. L'histoire est dans le vrai.”

“ Construit à l'extrémité d'une chaîne de montagnes, entouré d'un fossé creusé dans la roche schisteuse, du côté le plus accessible, à une altitude de

de 930 M., aux limites des diocèses d'Uzès et de Mende, ce château avait au Moyen-Age une certaine importance.”

“Il était installé sur deux, peut-être trois, terrasses aménagées dans le schiste, séparées par un fossé. La terrasse sommitale présente la construction la plus massive, sans doute un logis. C'est elle qu'on atteint en premier par le chemin d'accès (à partir de la route des Crêtes). Un long mur construit en schiste la borde sur trois côtés (ouest-sud-est). Elle est par ailleurs naturellement défendue par un abrupt côté est. A l'angle sud-ouest, on

ouest, on peut remarquer les bases d'une tour ronde. Dans ce même mur, se distinguent des piédroits de porte, trois marches d'escalier taillées dans le schiste et des trous qui contenaient une huisserie en bois. Des constructions très arrasées sont encore visibles en direction du nord. Sur la seconde terrasse ne demeurent que les bases des murs taillés dans la roche (“pèdes”). Des maisons ou plutôt des “cases-encoches” témoignent de la présence d'un ancien village. On notera à proximité de ce site, la voie à ornieres de Coudoulous.”

- 1: “entouré d'un fossé creusé dans la roche”
- 2: “défendu par un abrupt côté est”
- 3: “les bases d'une tour ronde”
- 4: “trois marches d'escalier taillées dans le schiste”





creusement des fossés et aussi les fondations elles aussi creusées en caves ou citernes, semblent attester de constructions antérieures au XIIème.”

“ Nous ne connaissons pas le nom de ses premiers châtelains. Toutefois, nous croyons qu'ils furent les bienfaiteurs de la Commanderie de Gap-français, ordre de St-Jean de Jérusalem, riche établissement fondé vers le milieu du XIIème siècle sur le Mont Lozère. Nous trouvons parmi les donateurs de cette maison, Geoffret (ou Galferis) de Verfeuil (de Vertfoil) et sa sœur Galferine. Plus tard, en 1249, noble de Verfeuil, fils de Pierre de Verfeuil, vend au Commandeur de Gap-Français, la quatrième partie des mas qu'il possède dans la paroisse de St-Maurice de Ventalon...”

“ Le château de Verfeuil fut ensuite possédé par la noble famille de Nogaret, à laquelle succéda celle de Grimoard. Dès les premières années du XIIIème siècle, cette famille était fixée au milieu des Cévennes du diocèse de Mende. Leur manoir de Bellegarde se trouvait près du hameau actuel de St-Privat de Vallongue. Le château était bâti sur un rocher qui porte encore le nom de Bellegarde.”

“ En 1219, l'aïeul du pape Urbain V, Guillaume de Grimoard, chevalier, et les nobles des Cévennes passent un compromis avec l'évêque de Mende au sujet du droit de paix. Ces seigneurs déclarent qu'ils doivent payer ce droit comme tous les autres nobles de Gévaudan, avec cette réserve toutefois, que leurs bœufs étant plus petits que ceux des



bœufs étant plus petits que ceux des montagnes, la redevance doit être moindre et laissée à la discrétion et au discernement des paciers, c'est-à-dire des personnes chargées de percevoir cet impôt. Le père du pape Urbain V (Guillaume

V (Guillaume II de Grimoard) se qualifiait seigneur de Bellegarde. Plus tard il devint seigneur de Grizac (village natal du pape) et acquit de nombreux domaines dans les diocèses de Mende et d'Uzès”.

Escaliers  
"intérieurs"







“Urbaine de Grimoard épousa Guillaume du Roure, seigneur de Prévenchères, mais devenu Baron de Verfeuil, il prit encore le nom de Grimoard. Cependant, ces seigneurs, malgré les confirmations successives de leurs franchises par les rois de France, comme celle du roi Henri II en 1547, délaissent Verfeuil. En 1575, la baronnie de Verfeuil était régie par Jean de Leyris, demeurant au Rieu dans la paroisse de Chausse. Leyris se pare du grade de Capitaine de la baronnie de Verfeuil. Les temps sont troublés, la Réforme divise les familles. Le dernier descendant des premiers Grimoard, le faible Antoine de Grimoard qui vivait encore en 1580, dilapide les biens de la baronnie.”

“ La baronnie de Verfeuil arrivait aux derniers jours de son existence. Déjà son démembrement avait commencé. Par acte du 5 Juin 1575, Jean de Leyris acquérait par inféodation d'Antoine de Grimoard, le droit et faculté d'édifier et bâtir au fonds qu'il jouissait dans ses terres, une maison avec tours et autres fortifications pour la défense d'icelle, sous condition qu'il y tiendrait prisons publiques pour le dit seigneur de Verfeuil ; l'autre de lui reconnaître la dite maison et lui en faire hommage en qualité de seigneur dominant.”

“ En vertu de cette permission, le noble capitaine de Leyris fit construire le château de Chamborigaud, dont il fit sa résidence, ainsi que ses successeurs .

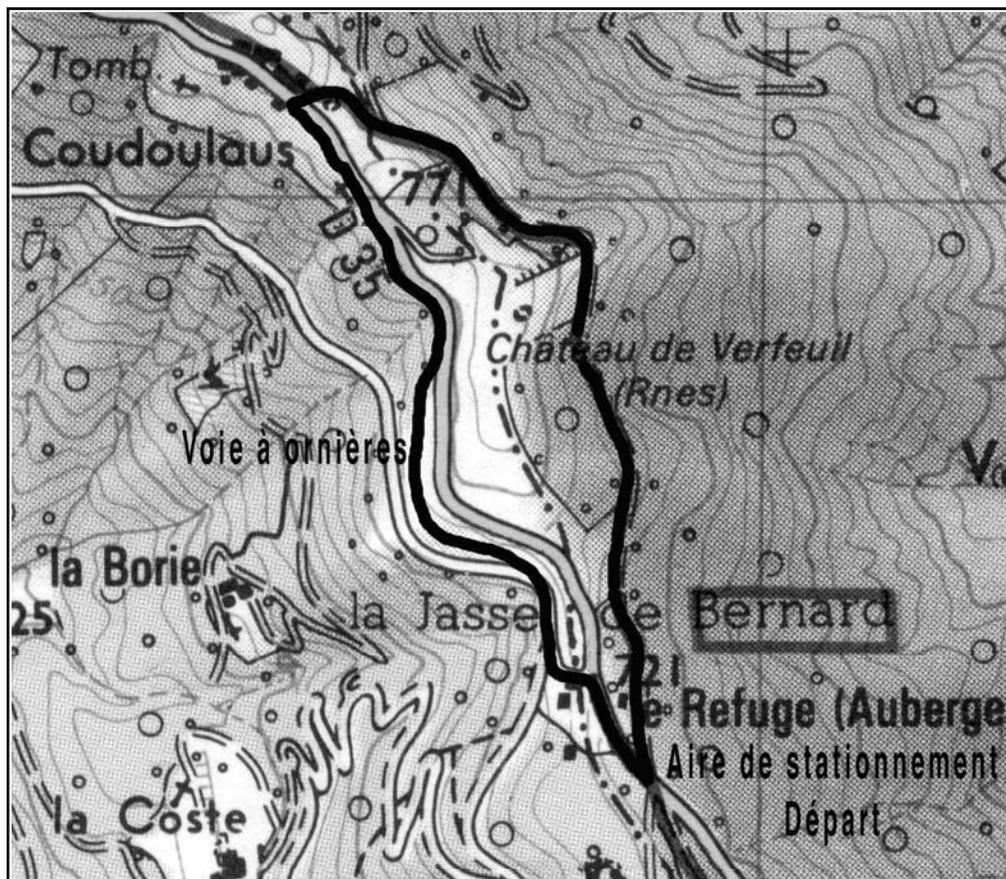
Ce château est l'actuel château de Montjoie. Les “Cévennes furent comme un vaste champ de batailles religieuses à cette époque” a dit Monsieur André.

Le 5 Avril 1586, la forteresse de Verfeuil est démantelée par ordre du Gouverneur de la Province de Languedoc. L'Eglise paroissiale de Notre-Dame des Chaussées avait été ruinée au cours de ces guerres de religion et comme pour le château, le chef-lieu de la paroisse fut transféré à Chamborigaud. (Cambo Rigaldo).”

“Une branche différente des Grimoard, les Tubières-Grimoard, quelque temps revendiqueront un héritage qu'ils concéderont à leur tour à cette même famille de Leyris successivement en 1607 et en 1610.”

Façade sud-est et terres en contre-bas

# dans l'œil du cyclone .....



**Le sentier d'interprétation de Coudoulous vous permettra de découvrir, non seulement les ruines du château, mais encore une portion de la voie à ornières et les inscriptions gravées sur la paroi rocheuse taillée bordant cette chaussée.**

●●● “ Après ces aliénations, les Tubières, tout en conservant le nom de Grimoard, abandonnèrent le titre de baron de Verfeuil.”

“ La famille des Roure le conserva, et l'un de ses membres, se qualifie, dans un acte de 1641 “de haut et puissant seigneur Messire Scipion de Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Maître de camp de deux régiments, l'un de cavalerie et l'autre d'infanterie ès-armées du Roy, baron de Grizac, Verfeuil, Bellegarde, etc”... La plupart de ces fiefs ne lui appartenaient plus... et cette nomenclature ne pouvait que rappeler des souvenirs”.  
“Verfeuil abandonné, N.-D de

Chausses à son tour ruinée, ce qu'il en restait devenu métairie d'abord, puis colonie de vacances ; les vieilles pierres de l'église et du cimetière ont été dispersées et c'est dommage. A partir de 1610 commence donc une nouvelle seigneurie, celle de Montjoie et de Chamborigaud, celle des Leyris qui ne manquent pas cependant de faire valoir les franchises accordées par le Roi aux anciens seigneurs.”

“Ce qui reste du château de Verfeuil ? Bien peu de chose ! Des ruines confondues de plus en plus avec le site environnant et que les genêts recouvriraient s'il n'était bâti sur le roc. Au début du XXème siècle, la

foudre devait anéantir presque totalement une belle tour carrée haute alors de 12 mètres, dont il ne reste que la base, par l'échancrure de laquelle on découvre le proche château de Portes.”

“Ce vieux castel, tour à tour, chargé du guidage sur la vieille Régordane, prison aux temps troublés des guerres de religion sur cette terre farouchement huguenote, tombé enfin dans un oubli injuste et quelque temps confondu avec un autre Verfeuil (paroisse de Lussan), semble depuis quelques années intéresser touristes et chercheurs.”

Gageons que les aménagements réalisés sur la route des Crêtes par le SIVOM des Sources du Tarn et du Mont Lozère et notamment la mise en place prochaine du “sentier d'interprétation de Coudoulous” (voir encadré ci-contre), contribueront à la réhabilitation de ce site chargé d'histoire.

■  
Documents réunis par Alain VENTURA

## Sources:

1/ Paul DELEUZE, Directeur Honoraire de C.E.G.-GENOLHAC, in *Almanach Cévenol*, 1970.

2/ Ferdinand ANDRE, archiviste de Mende vers 1880.

(Ces deux documents nous ont été fournis par Mme Martine Fabrègue, secrétaire au centre de documentation du PNC à Génolhac, que nous remercions chaleureusement pour sa gentillesse et son efficacité).

3/ Revue “Cévennes” du PNC n°59/60/61: “Un millénaire oublié”.



**T**out ici parle du bois. Le bois ici domine partout !

Au bout du chemin qui longe l'atelier de charpente, un portail original en bois courbé, ouvre sur une maison en châtaignier. Couleurs chaudes. Elle nous attend toute droite sur le seuil. Elle paraît s'appeler "Hilgerade de Chalap" avec son regard clair imprégné de Moyen-Âge...

Elle s'appelle Heidi Gardere Ménétrier, née à Villersexel en Haute Savoie. Son atelier est à lui seul une

petite merveille. C'est son univers à elle tout en bois, bien sûr, lumineux et comme sorti d'un conte pour enfant.

En 1968, elle passe deux ans aux Beaux-Arts, "époque d'une grande liberté", et déjà elle se passionne pour la sculpture. "Entre les Beaux-Arts et 40 ans, il y a

# Heidi

## et les sculptures qui racontaient des histoires...

l'installation en Cévennes à partir de 1978. J'ai été mère à 18 ans et je me suis surtout consacrée à ma famille".

*"Mais l'envie de sculpter a toujours été sous-jacente et persistante. Je travaillais le bois, sans trop d'outils, pour moi-même".*

...

# bise-art, blizart.....



●●● - De quand date l'installation de l'atelier ?

- Fin 1999, j'étais plus disponible. Mon mari charpentier m'a construit l'atelier. J'avais surtout envie de sculpter des objets usuels et pratiques".

De belles planches à découper, des écuelles sculptées de figurines décorent toute la maison... De petites merveilles.

- "Puis j'ai évolué vers des encadrements, des statues, des bas-reliefs, jouant sur les textures, les teintes, les différentes essences".

- On les dirait inspirées du Moyen-Âge.

- "Oui, je me suis inspirée des tapisseries de Bayeux. J'en ai les maisons, les édifices et j'ai installé des personnages. On peut se raconter toutes sortes d'histoires".

- As-tu des préférences dans le



le choix des bois ? Certaines statues ressemblent à de l'ivoire.

- "Je travaille toutes sortes de bois. L'if ressemble en effet à de l'ivoire. Le poirier est docile (on dirait de la terre). Le noyer souvent s'effrite. Le tilleul tendre est facile à sculpter, mais a moins de rendu. Je travaille aussi le buis, l'arbousier. Je fais toutes sortes d'expériences selon les essences.

essences.

Le séchage est délicat. Il faut du temps. On écorce puis on passe de la cire ou de la paraffine pour éviter l'éclatement".

Une longue ligne de ciseaux à bois parfaitement aiguisés, attendent le long des murs, bien rangés. Odeurs de copeaux - uniquement - pas de chimie. Quelques outils électriques...



- Tu peux nous décrire l'outillage ?

- "Il y a une scie artisanale à onglets, une machine à assembler pour les encadrements, une affuteuse, une fraise électrique pour la précision". Un flexible à haute fréquence permet de dégrossir

ou finir des pièces en adaptant des gouges.

- Est-ce que tu vends tes productions ?

- "J'ai beaucoup de commandes en particulier des fresques familiales (portraits de famille sculptés), une originalité".

"Je ne sais pas représenter les hommes. Ce n'est pas que je ne les aime pas (rires), mais j'ai du mal à les représenter; souvent je les mets derrière les fresques familiales".

"Heureusement je n'ai pas de souci de rentabilité, car je ne sais pas vendre. J'ai beaucoup de mal à fixer un prix. Mais actuellement j'essaie surtout de produire et de garder les pièces pour une exposition à la Maison des Artistes à Paris.

- Des phrases latines sous-titrent certaines sculptures ?

- "Oui, c'est ma fascination pour le Moyen-Âge. J'aime aussi le XIXème siècle. En fait je me sens décalée par rapport à l'époque".

- Décalée comment ?

- "Je n'arrive pas à vivre les rythmes actuels trop rapides, tout est exponentiel. Ça avance trop vite ! Ma représentation



des femmes est très statique (contemplative ?...) - comme une aspiration à freiner la machine".

"J'aime aussi tricoter, broder. Pour moi c'est comme une sculpture.

Silence.

"Tout le monde devrait pouvoir vivre et être heureux. Être bien avant tout...".

Ainsi chemine Heidi, créative et disponible sur sa parenthèse de paix.

En tout cas un univers et de beaux gestes à partager. ■

Propos recueillis par  
Pierrette COUDERT et Eric  
TAMISIER

# l'air de rien.....

*“Malgré le vent, le froid, le gel, l'équipe des Contrats Verts s'est initiée pendant neuf journées à l'art de la pierre sèche”.*



## Stage pierre sèche à Saint Frézal pour les “Contrats Verts”

Malgré le vent, le froid, le gel et parfois la neige, l'équipe des Contrats Verts s'est initiée pendant neuf journées à l'art de la “pierre sèche”.

**E**n janvier et février dernier, l'A.S.A. de DFCI Canton de Pont de Montvert, employeur des Contrats Verts, a organisé un stage de formation professionnelle sur la pratique

de restauration de murs en pierre sèche. Ce stage a été encadré par Bruno Durand et moi-même, en tant que membre de l'association “Artisans bâtisseurs en pierre sèche”.

Dominique Dutacq, Stéphan Guittard, Yannick Mougel, David Peris, Lionel Staal et Denis Bastide étaient les six acteurs de cette formation, qui leur a fait découvrir les différentes étapes d'une



restauration d'un mur pierre sèche.

verrez, la pierre sèche : ça marche et c'est beau.

Le scénario s'est déroulé comme prévu ; terrassement de la terre pour se créer l'espace du mur et d'une fondation, fondation constituée d'une rangée de très grosses pierres qui constituaient une base stable, puis confection du mur guidé par un cordeau tendu entre deux réglés posés avec un "fruit" de 10% ; et pour finir : pose d'un couronnement en haut du mur constitué par une rangée de très grosses pierres, bien calées, pour assurer la stabilité des hauts du mur devant supporter le passage de l'homme ou de la bête dont les redoutables et destructeurs sangliers ("les bulldozers à quatre pattes" !)

Les derniers jours... cerise sur le gâteau et pour le plaisir, les stagiaires ont réalisé une voûte dans l'épaisseur du mur et deux sculptures intégrées dans les pierres.

Si vous le désirez, vous pouvez aller admirer cet ouvrage au bas du hameau de L'Ayrolle à St. Fréal. Vous verrez, la

Outre la pratique avec la réalisation d'un mur de soutènement de 32 m. (quand même !) nous avons abordé et discuté (pendant les pauses !) des différents intérêts de la construction en pierre sèche : drainage des sols, maintien de la végétation, création de surfaces agricoles (châtaigneraies, vignobles, jardins, etc.), écobilan plus que positif, durabilité plus grande qu'un mur maçonné au mortier de ciment, facilité de l'entretien et des restaurations pourvu qu'elles soient faites régulièrement.

Nous avons aussi fait prendre conscience de l'importance du "savoir-faire" d'un murailleur (bâisseur en pierre sèche), du sérieux et de la constance nécessaire pour réaliser un bel ouvrage, du plaisir de contempler ce qu'on a fait à la fin du mur et de la possibilité pour ceux qui ont "la vocation" d'en faire un métier.

Les possibilités de travaux en pierre sèche dans les Cévennes sont immenses. Leur



généralisation sera la condition nécessaire pour que les Cévennes gardent leur particularisme, leur caractère propre et leur beauté. Espérons que les décideurs, les élus et les administrations (DDE, Parc, ONF, agriculture etc.) en sont aussi convaincus... et que les paroles sont suivies d'actes et surtout... de "pierre sèche" !

**Roland Mousquès**

*P.S. Ce genre de stage est un début à ce que voudrait mettre en place notre association (Artisans bâtisseurs en pierres sèches) : une véritable et qualifiante "Ecole de la pierre sèche" en Cévennes !*

*Comment devenir (un) Cévenol ? Telle est la question qu'Hubert et Linda continuaient de se poser... quand un (vrai) cévenol vint leur apporter un début de réponse !*



(Un) sujet en voie de cévennisation

**L**ors du dernier " Vent des Bancelles " je vous ai raconté notre visite et achat d'une maison à Loubreyrou. J'ai aussi spécifié qu'il s'agissait d'une maison " avec toit renouvelé, double vitrage, cellier, garage, magnanerie, moulin + bassin, pigeonnier, terrasse ombragée par des vignes, pré + verger, landes, bois, eau de source, etc. ". Je mets cette énumération entre guillemets parce qu'elle contient des éléments parus dans l'annonce sur l'Internet ou communiqués verbalement. En même temps je continue ma petite histoire, en essayant de ne pas m'appesantir sur tous les éléments cités, et en outre je vous assure que cette partie de ma petite histoire n'a pas du

faisable en quelques mois, dans le pire des cas en un an, mais voyant qu'il se trouvait trop d'objets indésirables sur notre nouvelle propriété, nous ne nous faisons aucune illusion sur ce délai. Avouez qu'on ne peut plus parler " d'ordre et de beauté " quand les dépendances hébergent entre autres des centaines de bouteilles vides, des tas de pots de fleurs cassés, de la ferraille, des déchets variés, et quand le jardin (et le bassin) par endroits ressemble à une décharge, contenant même deux vieilles camionnettes rouillées et des bidons perdant des liquides toxiques, se mélangeant avec d'innombrables éclats de verre.

Dans les Cévennes, il pleut de préférence la nuit. Et nous l'avons bien remarqué, surtout quand les ruissellements dans la chambre à coucher nous ont réveillés. Quelques seaux autour du lit et une feuille en plastique sur l'ordinateur dans la chambre à loisirs nous offraient une solution temporaire de ces problèmes. Pourtant, à peine rendormis de nouveaux ruissellements nous ont réveillé, et le matin environ dix seaux,

produit des ruissellements dans la magnanerie et le garage, et des inondations causées par l'infiltration d'eau par les murs de toutes les caves de la maison et de la " cave à vin " sous la magnanerie. Comme la pluie était arrivée quelques jours après le déménagement, beaucoup d'objets se trouvaient par terre dans les caves, dans des boîtes en carton. Oui, cette pluie a bien causé des dégâts, et ce qui me chagrinerait en plus c'était que malgré le fait que nous avions une grande maison et plusieurs dépendances, il n'y avait aucun endroit sec pour ranger nos provisions, nos outils, etc.

Mais bon, le beau temps revenu, le soleil rayonnait aussi sur les vitres sales. Linda les a nettoyées et elle a remarqué que le " double vitrage " consistait en fait d'un panneau vitré mis devant la vitre mince, créant en même temps une résidence aux bestioles sachant entrer par les trous d'aération. Ce " double vitrage " présentait quelques curiosités supplémentaires : laver les vitres égalait laver quatre faces au lieu de deux, et après le nettoyage le moindre rayon de soleil produisait une buée (dans la résidence des bestioles) qui rendait les fenêtres non transparentes.

Dans ce récit j'ai souvent parlé d'eau. Pour être complet j'y ajoute encore l'eau de source. Eh bien, l'eau dite de source n'est rien d'autre que l'eau captée au barrage sur le ruisseau de l'Herm. Par voie d'un tuyau partiellement enterré, cette eau alimente une citerne sur la propriété de nos voisins, d'où nous devons pomper l'eau dans une citerne

## Comment devenir (un) Cévenol (suite n°1)

tout l'intention d'un règlement de compte à la dérobée.

Je vous offre donc une lamentation limitée, en vous invitant d'aller avec moi de surprise en surprise.

Une fois les péripéties du déménagement digérées, nous pensions pouvoir installer et mettre en état habitable la maison et les dépendances. Auparavant ça nous avait paru

plus ou moins remplis, décoraient notre chambre à coucher. Incroyable mais vrai, grâce au " toit renouvelé " notre lit était resté au sec !

Après la pluie le beau temps. Le lendemain je suis monté sur le toit et j'ai constaté que la plupart des tuiles étaient pourries.

Je n'ose presque pas, mais je dois encore mentionner que la pluie nocturne avait aussi

située plus haut sur notre propriété. La pompe pesait 11,5 kg. Deux fois par semaine, elle devait être apportée et remontée par un sentier raide et glissant, connectée et déconnectée aux différents tuyaux, purgée, etc. En plus, elle produisait des vapeurs puantes et un vacarme gênant. Pensant au dos faible et à l'hiver, après quelques semaines j'ai installé une pompe électrique près de la citerne de nos voisins. C'était un vrai luxe: toucher l'interrupteur et l'eau dite de source coulait dans notre citerne, et tout ça sans vapeurs ni vacarme. Hélas, aussi cette histoire réclamait son côté sulfureux. L'alimentation de la citerne chez nos voisins faiblissait jour après jour, m'obligeant d'installer provisoirement une pompe plus puissante pour capter directement l'eau du Dourdon près de notre pré. (La maison voisine n'était pas habitée et à ce moment-là en instance de vente, ce qui nous empêchait de résoudre le problème de façon définitive). Puis vint l'hiver et les météos fausses, la pompe gelée, endommagée, et les ballades journalières avec deux seaux cherchant l'eau au ruisseau comme le faisaient les Cévenols jadis.

Cher lecteur, je pense que quatre plaintes rendent cette lamentation assez prolongée. Je vous ferai grâce du reste comme l'effondrement de la pergola, la marche limitée aux heures creuses de la hotte et l'éclairage de l'évier, les fils électriques dénudés sous tensions, les... HALTE ! Chose promise, chose due ! J'arrête, mais avec un aveu peut-être légèrement croustillant.

Plus tard, en lisant le roman d'Emile Guillaumin "La vie d'un simple", les considérations du jeune laboureur et prodigieux narrateur Tiennon me rappelaient souvent mes

propres pensées suite aux péripéties décrites dans le présent article. Je vous offre volontiers une citation. Tiennon a quitté le toit familial pour s'installer indépendant :

*Il est nécessaire de changer pour apprécier justement les bons côtés de sa vie ancienne ; dans la monotonie de l'existence journalière, on jouit inconsciemment des meilleures choses ; elles semblent tellement naturelles qu'on ne conçoit pas qu'elles puissent ne plus être ; seuls, les ennuis frappent qu'on s'imagine être moindres ailleurs. Le changement de milieu fait ressortir les avantages qu'on n'appréciait pas, et montre que les embêtements, sous une forme ou sous une autre, se retrouvent partout.*

(A suivre)

Hubert PORREZ

## Être un (vrai) cévenol...

Ce petit papier, non pas en réponse à nos amis Hubert et Linda qui, dans le N°57 du Vent des Bancelles se sont posé la question "Comment devenir cévenol ?" mais plutôt un clin d'œil pour les rassurer et leur dire qu'ils ont toutes leurs chances.

Un (vrai) cévenol est né, il y a au moins 70 ans; il est huguenot ou communiste - rarement les deux, car l'engagement politique cohabite difficilement avec l'engagement religieux ! Il parle le patois - encore faut-il s'entendre sur lequel - celui qui dit "un cat" ou celui qui dit "un tchat", "un cami" ou "un tchami", "un pou" ou "un po", "uno padelo" ou "una sartan"\*...?

Il est né avant la télévision, avant la pénicilline, avant les produits surgelés, les photocopies, les plastiques, la vidéo, les magnétoscopes, les appareils numériques... Sa petite enfance n'a pas bénéficié



(Vrai) cévenol de nos montagnes...

de "Pampers", n'a pas été nourrie de yaourts aromatisés, écolier, il n'a pas bénéficié de crayon à bille et adolescent ne s'est pas mis de boucle d'oreille ou de percing dans le nombril.

Il n'avait jamais entendu parler de modulation de fréquence et un ordinateur était celui qui organisait, une puce un parasite de chien, un site un point de vue panoramique, une cassette il la trouvait chez Harpagon, un joint empêchait un robinet de goutter et l'herbe allait aux vaches ou aux lapins...

Vieillard, il survit, trouve bons les remèdes pour soulager le cœur ou l'automobile qui lui évite les longues marches à pied mais continue à mal s'adapter à l'ordinateur ou au "Coca-Cola"...

Alors, son avenir est compromis. Cherchez-le dans nos communes... vous ne le trouverez qu'en petit nombre, tirage limité, aucun espoir de réédition. L'espèce est en voie de disparition. Et comme la nature a horreur du vide, il faudra bien trouver un moyen de remplacement. Il naîtra alors un autre (vrai) cévenol, celui du XXIème siècle.

A ce moment là, chers amis, vous êtes bien placés, vous avez toutes vos chances !...

E. PASSEBOIS  
04 Avril 2003

\* un chat, un chemin, un pain, une poêle à frire.

ah, lisez ! .....

Livre



**Le rapport Omertà 2003**

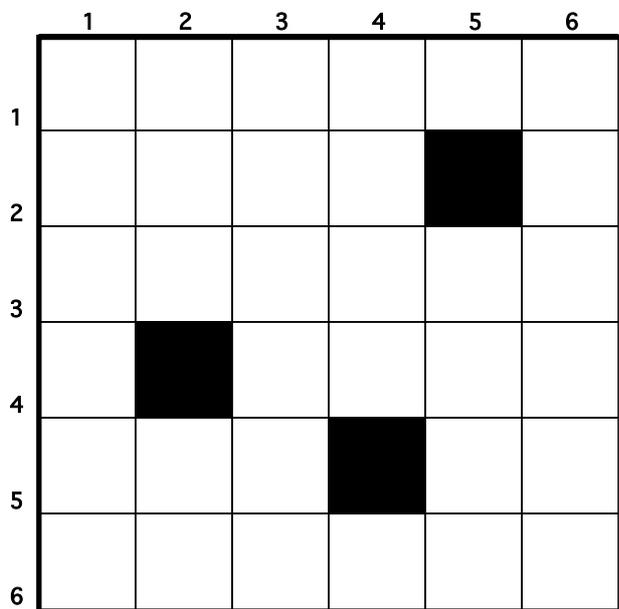
Il est effrayant de savoir dans quelle ignorance nous sommes tenus sur les affaires aux vérités gênantes qui se passent en France et dans le monde par les organes habituels d'information: presse, radio, télévision... qui pourtant devraient avoir pour mission de nous renseigner complètement

et correctement.

Pour remédier à cela, quelques journalistes courageux tentent de pallier ces lacunes en éclairant ces zones d'ombres de notre société. Il le font dans un ouvrage "Le Rapport Ormetà", aux éditions Albin Michel, dont nous conseillons vivement l'approche aux lecteurs du Vent des Bancels.

E. P.

Mots croisés



Jeu proposé par Hervé Goldfarb

**Horizontalement**

- 1. Avec celui-là, pas question de mélodies, même avec sa lyre.
- 2. Mélodie. 3. On y classe les dauphins, les requins... 4. Avance. 5. Conspua - Terminaison de verbe. 6. Période de l'aire tertiaire.

**Verticalement**

- 1. Poisson d'eau douce. 2. Longue période - Ou à l'envers.
- 3. Friandise. 4. On est content quand elle se dilate. 5. Noble chamboulé. 6. Poisson à ne pas confondre avec son homonyme, immangeable.

**Solution du numéro 57**





# tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

●●●●●●●●  
**Saint Andéol de  
Clerquemort  
Conseil Municipal  
du 1er Mars 2003**

Présents:  
Thomas BRASSEUR,  
Giselle CHAPELLE,  
Jeanne GIROD, Daniel  
MATHIEU, Hervé  
PELLECUER

Représentés: Stéphane  
CLARISSE (mandat à  
Thomas BRASSEUR)  
Jean-Claude DAUTRY  
(mandat à Daniel  
MATHIEU)  
Denis PIT (mandat à  
Jeanne GIROD)  
Josette ROUX (mandat à  
Giselle CHAPELLE)

Secrétaire: Hervé  
PELLECUER

## 1°/ Préparation du budget 2003:

Présentation aux membres du Conseil d'un document prévisionnel destiné à servir de base de discussion lors du vote du budget.

## 2°/ SIVOM des Sources du Tarn:

Les dernières réunions du SIVOM ont porté sur les sujets suivants:

- Intercommunalité: Des incertitudes demeurent sur le périmètre de la Communauté de Communes ainsi que sur la question de la représentation des communes adhérentes.

- P.E.P Route des Crêtes: Les estimations des services du Conseil Général pour la réalisation des zones de parking se situant à des niveaux très élevés, il a été décidé de

re-programmer une nouvelle étude de coût.

- Cascade de Runes: La procédure d'appel d'offres lancée pour la réalisation des travaux de sécurisation et d'aménagement du site s'est achevée positivement avec une proposition inférieure de plus de 40% aux prévisions.

- Tour du Viala: Le nouveau propriétaire, la commune d'Alès, demande la réalisation de travaux portant sur le raccordement au réseau d'eau potable et sur les accès routiers. Le SIVOM ne serait pas opposé à participer au financement de tels travaux s'ils s'inscrivent dans un système de futur partenariat avec le propriétaire du site.

- Création d'une taxe de séjour: Présentation d'un projet de taxe de séjour destiné au financement d'un office de tourisme en complément de la contribution du SIVOM. Il appartient à chaque commune, si elle en décide ainsi, de prendre une délibération pour instaurer cette taxe et pour en fixer les modalités. Cette question sera portée à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du conseil municipal.

- OPAH du Canton de Pont de Montvert: Présentation de l'étude pré-opérationnelle. Cette opération ciblée sur "l'accueil de nouveaux arrivants" et sur "le patrimoine" offre un panel de subventions venant s'ajouter aux aides classiques d'amélioration des logements. Il est rappelé que la commune a

rappelé que la commune a été admise au statut "zone de revitalisation rurale". Un dossier sur les conditions d'obtention et le niveau de ces subventions est consultable en Mairie.

- Office du Tourisme: La question de l'adhésion de la commune à un office de tourisme pour mieux faire connaître l'offre touristique de Saint Andéol est posée. Il est rappelé que pour adhérer à un office de tourisme une commune doit déléguer ses compétences d'action en matière d'information et de promotion de l'accueil touristique. Une délibération pour adhérer à l'office de tourisme du Pont de Montvert et pour déléguer les compétences requises est prise à l'unanimité moins deux abstentions.

## 3°/ SIVOM de la Vallée Longue:

Suite à l'entrée en vigueur du plan de départementalisation du traitement des déchets, le prix de la redevance des ordures ménagères a été estimé aux alentours de 100 E pour 2003, en tenant compte du fait que le traitement des O.M sur Mende ne concernera que les six derniers mois de l'exercice.

La mini déchèterie installée à Saint Privat devrait en théorie ouvrir ses portes au 1 juillet 2003.

Il a été rappelé que la fixation du coût de la redevance relève désormais de la

compétence exclusive de la Communauté de Communes de la Vallée Longue et du Calbertois qui décide également des modalités de tarification. Celle actuellement retenue repose sur le principe "un foyer, une taxe" fondé sur la solidarité existant entre les membres d'un même groupe social.

Il a été également mis l'accent sur la nécessité de respecter les règles de tri des déchets ménagers pour éviter de mélanger des matières valorisables (verre, papier) qui sont éliminées à coût nul pour les habitants de la commune lorsqu'elles sont placées dans les conteneurs appropriés.

La question de la création d'une commission O.M et de son objet sera posée à nouveau lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

## 4°/ Pays des Cévennes:

Sous l'impulsion de la commune d'Alès, le projet "Pays des Cévennes" est réactivé. Celui-ci en est toujours à la phase d'information. Des réunions par secteur sont programmées.

## 5°/ Questions diverses:

Bâtiments de L'Espinassas: des travaux de démontage et de sécurisation d'une partie du mur du bâtiment aval ont été réalisés par l'association Bois 2 Mains.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil prend fin à 19h30. ■

Saint Andéol de  
Clerguemort  
Conseil Municipal  
du 30 Mars 2003

Présents : Tous les  
conseillers  
M. CLARISSE est  
nommé secrétaire de  
séance

Préambule  
Lecture, approbation et  
signature des comptes-  
rendus des réunions des  
conseils des 21  
septembre 2002, 7  
décembre 2002 et le 1er  
mars 2003.

#### Ordre du jour

#### 1. Compte administratif 2002:

M. le Maire fait la lecture  
du compte administratif  
2002 par chapitre.

Dépenses de fonctionne-  
ment = 44947.27E

Recettes de fonctionne-  
ment = 89156.80 E  
(+14328.16 E excédent  
reporté)

Dépenses d'investisse-  
ment = 36591.56 E (+  
68307.94 E déficit  
antérieur)

Recettes d'investissement  
= 93345.54 E

Ces résultats laissent  
apparaître un excédent de  
fonctionnement =  
58537.69 E et un déficit  
d'investissement =  
11553.96 E, soit un  
résultat global = 46983.73  
E.

En commentaire, il est  
précisé que peu  
d'immobilisations ont été  
réalisées sur 2002, mais  
qu'en revanche la  
commune présente une  
trésorerie conséquente  
permettant d'envisager le

démarrage de projets la  
nécessitant.

Pour le compte adminis-  
tratif des ordures  
ménagères:

Dépenses de fonctionne-  
ment = 5244.71 E

Recettes de fonctionne-  
ment = 4924.12 E (+  
406.58 E d'excédent  
reporté)

Soit un solde excédentaire  
de 85.99 E

Ces comptes administra-  
tifs et comptes de gestion  
du percepteur sont  
approuvés à l'unanimité.  
(le maire ne participant  
pas au vote).

Le compte administratif  
du CCAS ne faisant  
apparaître ni dépense ni  
recette sur l'année 2002, il  
présente un solde =  
577.05 E. Il est voté à  
l'unanimité des membres  
du CCAS présents.

#### 2. Affectations des résultats sur 2003

En préambule, la clôture  
définitive du budget des  
ordures ménagères est  
votée à l'unanimité. A  
compter de 2003, la  
commune décide de  
confier la mission de  
l'encaissement des  
redevances des OM à la  
communauté de  
communes de la Vallée  
Longue et Calbertois en  
Cévennes. L'excédent de  
85.99 E est donc reporté  
en excédent de  
fonctionnement du budget  
général.

Pour le budget général,  
l'excédent global de  
58537.96 E est reporté  
comme suit :

11554 E en recettes  
d'investissement (compte  
1068) pour combler le  
déficit,  
46984 E: en excédent de  
fonctionnement reporté

(compte 002). Voté à  
l'unanimité.

Pour le CCAS, les 577.05  
E sont affectés en  
excédent reportés en  
2003.

#### 3. Vote des 4 taxes.

L'augmentation des taux  
des 4 taxes de 5% votée  
en mars 2002 est  
reconduite en 2003, telle  
la décision prise lors du  
vote du budget de 2002.  
(Il avait été prévu 2  
augmentations de 5%  
plutôt qu'une  
augmentation de 10%).

Les taux deviennent:

Habitation = 8.82%

Foncier bâti = 14.33%

Foncier non bâti =  
170.86%

Taxe Professionnelle =  
6.48%

Cette augmentation de 5%  
amènera un produit  
supplémentaire de 800 E  
en recette de  
fonctionnement.

#### 4. Budget primitif.

Monsieur le Maire donne  
lecture des propositions  
budgétaires, et pour  
chacune des  
interrogations des  
conseillers, des réponses  
sont apportées.

Section de fonctionne-  
ment :

Dépenses: 69970;

Virement vers l'invest.:  
67316; Total: 137286.

Recettes réelles: 90217;

Excédent reporté: 47069;  
Total: 137286.

Section d'investissement :

Dette: 12993; Immob.

corporelles: 6300;

Immob. en cours:

281235; Déficit antérieur:  
11554; Total: 312082.

Subventions: 196010;

Dotations: 18756;

Emprunt: 30000; Virement  
fonctionn.: 67316; Total:  
312082.

Suite à la lecture, plusieurs  
remarques notamment :

1. Hausse des dépenses de  
fonctionnement. (+18%)  
M. Clarisse pose  
l'interrogation sur la  
nécessité de l'indemnité du  
2ème adjoint. Après  
discussion, il est demandé  
à M. Pit de se positionner  
sur ses fonctions.

2. Forte baisse de la dette.  
Le taux d'endettement  
devient inférieur à 25%.

3. Peu de travaux de voirie  
sont engagés sur 2003,  
Mme Chapelle insiste sur  
l'attention à apporter à la  
qualité des routes,  
notamment des  
revêtements, et demande  
qu'une somme plus  
importante y soit affectée  
dès 2004.

4. Concernant les  
adductions d'eau potable,  
M. Dautry souhaite qu'une  
décision soit prise sur les  
travaux à entreprendre  
notamment à Lézinier. Ce  
sujet est traité en questions  
diverses.

Après examen, le budget  
est voté et approuvé par 8  
voix pour, 1 abstention  
(M. Clarisse).

#### 5. Questions diverses

Demandes de subventions  
\*Vent des Bancelles:  
acquisition d'un appareil  
photo numérique et  
participation au journal.  
Un accord de principe est  
donné ; des précisions sur  
le montant exact seront  
demandées. ●●●



améliorer l'esthétique de la station d'épuration en semant divers végétaux tout autour des bassins.

#### **RÉMUNÉRATION A. BUISSON:**

Le conseil décide de rémunérer A. BUISSON pour sa prestation de service au déneigement sur la base de 10 Euros hors taxe et mandate Mme le Maire pour signer la convention. ■

Saint Maurice de Ventalon  
Conseil Municipal  
du 28 Mars 2003

Absents excusés: MM. RICHARD et VANDERSTEEN.

#### **COMPTES ADMINISTRATIFS 2002:**

Le conseil constate un excédent de 59115,06 E en fonctionnement et un excédent de 982,41 E en investissement. L'affectation de résultats est acceptée à l'unanimité. Le compte administratif du CCAS ne présente aucune écriture.

#### **COMPTES DE GESTION 2002:**

Votés à l'unanimité.

#### **BUDGETS PRIMITIFS 2003:**

Les investissements prévus lors de la précédente réunion du conseil sont adoptés. Les impôts sont augmentés comme pour l'an passé. Le budget de la commune est équilibré à la somme de 155744 E en fonctionnement et 114411

E en investissement. Le budget du CCAS est équilibré toujours à la même somme reconduite de 95,05 E en fonctionnement. Pas d'investissement.

#### **OFFICE DU TOURISME:**

Le conseil décide de donner mandat au SIVOM de ses compétences d'accueil, d'information et de promotion du tourisme.

#### **ABATTOIR FLORAC:**

Le conseil accepte de mandater à la SEML SA ABATTOIR SUD LOZÈRE la somme de 190,60 E correspondant à 5 parts pondérées dans le capital global.

#### **ROUTE DE LA TOUR:**

Le conseil a budgétisé la somme de 5394 E pour la réparation de la route des Vernets jusqu'aux bâtiments de la Tour. Une convention sera passée avec les propriétaires de la partie privée de la route.

#### **AEP DE LA TOUR:**

Deux solutions sont à l'étude: réalisation d'un nouveau captage ou réalisation d'une AEP à partir de la Baraquette et de l'eau du Tarn. Le conseil est plutôt favorable à cette dernière solution.

Absents excusés: Mmes

Saint Maurice de Ventalon  
Conseil Municipal  
du 24 Avril 2003

BUISSON et

BUISSON et  
SANCHEZ. M.  
RICHARD.

#### **ELIMINATION DECHETS SDEE**

Le conseil municipal accepte les adhésions des établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'élimination des déchets par l'intermédiaire du SICTOM.

#### **CAPTAGE MASMIN: HONORAIRE SAFER:**

Le conseil accepte d'utiliser les services de la Safer Lozère pour la mission d'assistance technique à la mise en conformité du captage du Masmin pour un coût de 1372 E H.T.

#### **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS:**

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes:  
Foyer rural Passe-montagne : 140 E  
ADMR: 80 E  
La Clède des champs: 140E

#### **VOIRIE 2003:**

Le conseil confie à l'unanimité au SDEE le soin de réaliser les travaux de voirie 2003 pour un montant TTC de 5393.96 E subventionnés par le département pour 2255 E.

#### **TARIF EAU HLL et CAMPINGS:**

Après renseignements pris auprès de la Préfecture, il nous a été confirmé que certaines Habitations Légères de Loisirs ne peuvent pas être considérés comme des habitations

et être considérés comme des habitations permanentes ou des résidences secondaires pour la tarification des consommations d'eau potable, comme les campings. Le conseil décide d'appliquer le tarif suivant : 1.55 E par m3. du 1er au dernier quelle que soit le volume consommé. Ce tarif sera révisable chaque année. ■

Saint Fréal de Ventalon  
Conseil Municipal  
du 17 Février 2003

Présents:  
M. PASSEBOIS E. , Maire  
M. LIEBER J-Cl., 1er Adjoint  
M. HUGON J., 2ème Adjoint  
Mme BRUGUÈS M., 3ème Adjoint  
Mmes, COLOMBAT S., VIDAL L.  
Absents excusé:  
Mme SALMERON F., qui donne pouvoir à M. HUGON J.  
M. MAURIN T.  
Absents:  
Mme GOURDON V.  
MM. JALAT F.

Secrétaire de séance : Jacques HUGON.

#### **ORDRE DU JOUR :**

■ **Intercommunalité: Visite de M. le Maire de Saint Julien du Tournel.**

M. Pascal BEAURY, maire de St Julien du Tournel, fait un exposé de la situation qu'il rencontre dans son secteur vis à vis de l'intercommunalité.●●●



Une discussion s'en suit où les avis sont partagés:

Pour J-CI. LIEBER, pour percevoir ce type de taxe, il faut que la commune offre une infrastructure touristique conséquente. Or pour l'heure qu'apporte St Frézal à part des sentiers juste entretenus et pas du tout balisés ! Quant au Syndicat d'Initiative du Pont, a-t-il un impact plus important pour notre commune que celui du Collet ou que l'Office du tourisme de Florac ?

Jacques HUGON fait remarquer qu'il y a des communes qui n'ont pas davantage d'infrastructure touristique et où la taxe de séjour est de rigueur.

Maryse BRUGUES répond que le futur Office de tourisme cantonal souhaite développer des projets (site internet notamment) mais que pour ce faire il lui faut des apports financiers, la taxe de séjour y contribuant.

Un accord ne pouvant intervenir, M. PASSEBOIS propose la mise en place d'une commission tourisme regroupant les élus mais également les "professionnels" du tourisme de la commune, afin d'approfondir la question.

Aucune décision n'est arrêtée.

#### ● **Lampe municipale au Serre de Pénens.**

La lampe accordée au Conchès ne pouvant être implantée à l'endroit désiré par les administrés qui l'avaient réclamée, ceux-ci abandonnent leur demande. Par contre une nouvelle demande de

lampe communale à Pénens Haut est parvenue en mairie. Accord de l'ensemble du conseil.

#### ● **Gestion des photocopies et du "Vent des Bancel's".**

La Cour des Comptes locale nous reproche deux inexactitudes sur notre compte de gestion 2000.

1/ Les abonnements au "Vent des Bancel's" ne devraient pas se trouver inscrits en "dons". Il faudra donc gérer autrement ces recettes, par exemple en "abonnements" dans l'article "journal intercommunal". M. le Percepteur est chargé de proposer la solution la mieux adaptée. Une possibilité d'association est évoquée, mais ne paraît pas judicieuse parce que plus fragile qu'une structure communale ou intercommunale.

2/ Les recettes des photocopies réalisées pour des tiers doivent faire l'objet d'une régie. Cela suppose un président de régie indemnisé et l'obligation de fournir un reçu pour chaque photocopie réalisée.

Devant la complexité de cette organisation, le Conseil, à l'unanimité, décide de supprimer ce service aux administrés. Il restera toutefois utilisable gratuitement par les personnes en difficulté, à l'exclusion de toutes les autres, y compris les associations.

#### ● **Projets.**

M. le Maire évoque une possibilité de projets futurs. Il fait un tour de table pour connaître les

idées des conseillers.

L. VIDAL évoque le "terrain BARRAL" qui est constructible...

J-CI. LIEBER imagine que la vente de ce terrain pourrait être un revenu pour réaliser d'autres projets. L. VIDAL n'envisage pas cette possibilité considérant que ce terrain doit rester communal.

Etienne PASSEBOIS, pour sa part, propose un agrandissement de la mairie sur le terrain que nous achetons à M. TEISSIER. Des subventions sont envisageables.

Dans la mesure où des aides pourraient nous être apportées, l'ensemble du Conseil se dit d'accord sur le principe de ce projet.

#### ■ **Questions diverses.**

● **Temple:** Maryse BRUGUES signale que la "cabine de projection" a été réalisée par le menuisier et que le résultat est très positif tant esthétiquement que pratiquement. Il reste à traiter les bois.

● **Association cantonale:** Jacques HUGON signale que l'assemblée générale de cette association aura lieu le samedi 29 Mars prochain.

● **Pétition "PONGE":** Une pétition circule pour dénoncer les conditions difficiles auxquelles se heurte M. PONGE de Cessenades pour accéder à son habitation. Les soussignés comptent ainsi

alerter M. le Préfet de la Lozère en lui remettant l'ensemble des pétitions signées.

● **Maison "BARRAL":** Les locataires de ce logement signalent par l'intermédiaire de Jacques HUGON, que certains travaux sont nécessaires et doivent être envisagés rapidement pour éviter une dégradation de ce local. M. PASSEBOIS, au fait de ce problème a contacté des entreprises qui n'ont pu intervenir du fait des mauvaises conditions météorologiques. Jacques HUGON propose de réaliser gratuitement avec l'aide du locataire les quelques réparations urgentes sur le toit terrasse notamment. Accord de l'ensemble du Conseil, la commune prenant en charge la fourniture des matériaux.

● **Véhicule 4X4:** Jean-Claude LIEBER signale que Marc GOURDON nous aide à rechercher un véhicule adapté à nos besoins et qui pourrait être utilisé pour le déneigement par l'adjonction d'une lame. Il aurait trouvé une excellente occasion pour 24.500 euros. La commune n'a malheureusement pas la possibilité d'acheter immédiatement cet engin. Par contre il faut le budgétiser au B.P. 2003. Le choix d'un tel véhicule (4X4 avec benne et lame-étrave) est préférable à celui d'un tracteur car utilisable toute l'année.

**La séance est levée à 21h 30.** ■

# tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Fréal de  
Ventalon  
Conseil Municipal  
du 28 Mars 2003

Présents:

M. PASSEBOIS E. ,  
Maire

M. LIEBER J-Cl., 1er  
Adjoint

M. HUGON J., 2ème  
Adjoint

Mme BRUGUÈS M.,  
3ème Adjoint

Mme VIDAL L.

M. MAURIN T.

Absente excusée:

Mme SALMERON F.,  
qui donne pouvoir à M.  
HUGON J.

Absents:

Mmes GOURDON V. et  
COLOMBAT S.

M. JALAT F.

Secrétaire de séance :  
Laurence VIDAL.

## ORDRE DU JOUR :

### ■ Commentaire sur le compte-rendu du Conseil municipal du 17/02/2003.

Ce compte-rendu est  
adopté à l'unanimité.

Les prochains Conseils  
sont fixés aux:

- Lundi 28 Avril à 18h.

- Lundi 26 Mai à 18h.

- Vendredi 27 Juin à  
20h30.

### ■ Budget primitif 2003.

Ce budget est présenté  
par Jean-Claude LIEBER.

#### ● Caisse des Écoles:

Ce budget s'équilibre à  
hauteur de 33.320,48 E  
en fonctionnement et  
1.007,72 E en  
investissement.

Discussion sur certains  
points:

- Gaz: nous avons changé  
de fournisseur donc de

changé de fournisseur  
donc de citerne.  
L'ancienne nous a été  
reprise et doit nous être  
remboursée par la société  
BUTAGAZ (1.372,00 E)  
qui tarde à le faire. En  
attendant il a fallu payer la  
consigne de la nouvelle  
(763,00 E) à la société  
VITOGAZ. Afin de  
régulariser cette situation,  
Jacques HUGON est  
chargé d'entrer en contact  
avec M. le Percepteur afin  
qu'il adresse rapidement  
un ordre de recouvrement  
à la société BUTAGAZ.

- Fournitures scolaires: il  
est convenu de consacrer  
à cet effet 60,00 E par  
enfant scolarisé. Il y a  
actuellement 24 élèves à  
l'école des Abrits, la  
somme totale devrait donc  
être de 1.440,00 E. Or on  
ne trouve inscrit à cet  
article que 500,00 E.  
L'erreur vient du fait que  
pour préparer ce budget  
on s'est appuyé sur le  
Compte Administratif  
2002 qui ne tenait pas  
compte de tous les frais  
engagés pendant cet  
exercice, certaines factures  
n'ayant été réglées qu'en  
début 2003. Il sera donc  
bien inscrit la somme de  
1.440,00 E à cet article.

- Inspection vétérinaire:  
les services vétérinaires  
souhaitent que certains  
aménagements soient  
réalisés. Le problème  
l'utilisation "à la carte"  
de la cantine par certains  
parents est soulevé.

- Problème de distinction  
de l'année scolaire et de  
l'année budgétaire: M.  
PASSEBOIS signale  
qu'il rencontre beaucoup  
de difficultés à faire  
assimiler que, sur les  
sommes votées pour une  
année budgétaire, 6/10e

budgétaire, 6/10e sont  
affectés à l'année scolaire  
en cours et 4/10e aux  
premiers mois de l'année  
suivante. La totalité du  
budget ne doit donc pas  
être absorbée fin juin.

- Lettre des enseignants  
souhaitant une aide  
supplémentaire pour des  
voyages scolaires: après  
une longue discussion, le  
Conseil considère que le  
budget consacré aux  
enfants de l'école des  
Abrits est très important  
(environ 1.220,00 E par  
enfant pour la totalité des  
frais engagés : personnel,  
charges, équipement) et  
qu'il constitue la  
contribution maximale au  
regard du budget de la  
commune.

En  
conséquence, aucune  
rallonge ne peut être  
consentie. Les  
enseignants sont invités,  
s'ils en ressentent la  
motivation, à rechercher  
des moyens financiers en  
relation avec les  
associations.

- Participation de Saint  
Andéol: la participation de  
cette commune aux frais  
de fonctionnement de  
l'école des Abrits est  
fixée, pour 2003, à 150,00  
E par enfant scolarisé.

Ces différents points  
ayant été abordés, le  
budget primitif de la  
Caisse des Écoles est  
adopté à l'unanimité et  
signé par l'ensemble des  
conseillers.

#### ● Eau et assainisse- ment:

Ce budget s'équilibre à  
hauteur de 13.530,00 E  
en section exploitation .  
En investissement  
191.271,95 E de recettes  
pour 178.200,00 E de

pour 178.200,00 E de  
dépenses.

A noter que le  
programme du Grenier  
reste inscrit au budget  
(125.780,00 E) mais que  
la réalisation risque de ne  
pas être immédiate. Le  
projet en partant des  
Gouttes est trop onéreux.  
On se dirige plutôt vers  
une extension de  
l'adduction de la Ponge à  
partir de Cessenades en  
suivant la voie du CFD.

Sur ce budget, nos fonds  
propres sont suffisants et  
nous aurions  
éventuellement la  
possibilité de recourir à  
l'emprunt.

Le budget primitif eau et  
assainissement est adopté  
à l'unanimité et signé par  
l'ensemble des  
conseillers.

#### ● Budget général.

Ce budget s'équilibre à  
hauteur de 202.707,00 E  
en fonctionnement et  
162.902,54 E en  
investissement.

Discussion sur certains  
points:

- Les 4 taxes: le taux de  
certaines taxes est revu à  
la hausse.

. Taxe d'Habitation 7,70  
(7,50 en 2002 - 8,40  
communes de même  
importance).

. Taxe Foncier Bâti 13,50  
(13,00 en 2002 - 18,25  
communes de même  
importance).

. Taxe Foncier Non Bâti  
245,00 (inchangé - 157,98  
communes de même  
importance).

. Taxe Professionnelle  
5,40 (inchangé - 15,04  
communes de même  
importance).

- Journal intercommunal:  
il est désormais

budgetisé. Il ne s'agit plus de dons mais d'abonnements.

- Photocopieur: le contrat arrive à mi-échéance.

Deux propositions nous sont faites de machines pouvant se connecter à l'ordinateur et servir ainsi d'imprimante. Surcoût: environ 10,00 E mensuels. Accord de l'ensemble du Conseil qui charge M. le Maire de cette opération.

- Ligne budgétaire: notre trésorerie ne nous permet pas de régler des factures d'un montant total de 22.570,00 E. Les subventions qui nous sont accordées sont tributaires du paiement de ces factures. Il faut donc recourir à un prêt relais. Accord de l'ensemble du Conseil.

- Véhicule: seules les opérations justiciables de subventions ont été inscrites en investissement. Pour l'heure nous n'avons obtenu aucun accord de subvention pour cet investissement pourtant indispensable. Il n'a donc pas été inscrit au budget. Si une opportunité nous est offerte, nous aurons la possibilité de recourir à une décision modificative, sans avoir à attendre le vote du budget supplémentaire.

- Subventions:

. CINECO: 153,00 E

. Foyer socio - éducatif du collège du Collet: 180,00 E

. Sapeurs pompiers: 127,00 E

. SIVU CFD: 150,00 E (1,00 E par habitant)

. Anciens Combattants: 30,00 E

. SCIC "Bois 2

. SCIC "Bois 2 Mains": 150,00 E

. Syndicat d'Initiative du Collet: 77,00 E

. Office de tourisme "Cœur des Cévennes": 77,00 E

Il est à noter que l'aide à l'Office territorial de tourisme du Pont de Montvert est prise en charge par le SIVOM, et entre dans notre participation à ce dernier organisme. Une réflexion est lancée sur la multiplicité des organismes de promotion touristique dont une fusion serait souhaitable.

- Patrimoine: Jean-Claude LIEBER note que la politique menée ces dernières années a permis une forte augmentation du patrimoine communal ce qui est positif pour notre budget. Nous équilibrons, mais nous n'avons pas encore la possibilité de gros investissements.

Ces différents points ayant été abordés, le budget général primitif est adopté à l'unanimité et signé par l'ensemble des conseillers.

#### ● CCAS.

La collecte réalisée pour l'aide à la famille Szymanski a été fructueuse. L'intégralité des sommes récoltées sera partagée entre les deux enfants, selon la décision de la commission du CCAS. Il est donc proposé au Conseil le vote de cette somme et de sa dépense qui sera inscrite au budget général pour mandatement.

Accord de l'ensemble du Conseil et signature.

#### ■ Ordures Ménagères

#### ■ Ordures Ménagères

Le taux et le recouvrement de cette redevance nous échappe désormais puisqu'il est du ressort de la communauté de communes de la Vallée Longue et du Calbertois.

Cette année la redevance sera de 100,00 E par unité d'habitation.

Cette augmentation importante par rapport à 2002 se justifie par les exigences qui nous sont imposées de tri sélectif et par la création, mi 2003, d'une déchetterie à St Privat de Vallongue en bordure de la RN 106. Par ailleurs, les propriétaires de lieux d'accueils ayant une activité commerciale, seront soumis à des " r e d e v a n c e s particulières"

(Gîte particulier: 1R par gîte; camping: 0,25 R par emplacement, chambres d'hôtes: 0,25 R par lit; gîte collectif: 2 R par gîte; gîte d'étape: 2 R par gîte, table d'hôtes: 1 R).

Chaque commune a pour mission d'établir la liste de ces redevables.

M. le Maire est chargé d'adresser un questionnaire aux personnes concernées afin qu'elles le remplissent et nous le retourne dans des délais raisonnables et en tout cas avant le 25/04.

#### ■ POS - Carte communale.

- M. VARMERDAM de Cessenades signale, que compte tenu de sa situation fiscale, il aurait la possibilité d'installer 6 emplacements de camping supplémentaires sans que soit modifié le POS. Cette information est à faire

- Il serait souhaitable de prendre une délibération indiquant notre intérêt pour la mise en place d'une carte communale sous réserve d'aides financières. Cela nous permettrait, si l'occasion s'en présente, une prise en compte rapide de notre dossier. Accord de l'ensemble du Conseil.

#### ■ Gestion des terrains communaux.

- M. BOCANEGRO demande par lettre à utiliser les 2 barres situées en dessous de la mairie (terrain "TEISSIER") pour y faire un jardin. Accord de l'ensemble du Conseil sous réserve de la signature d'une convention conclue pour un an renouvelable où il sera précisé que ces parcelles doivent être laissées à tout moment libres à la vente ou pour utilisation par la commune. En échange un entretien du pourtour de la mairie sera demandé.

- Une convention similaire sera conclue avec M. SALMERON pour l'occupation du terrain "TEISSIER", sous la salle communale, avec en échange l'entretien des abords de cette dernière.

- M. ALISE qui rencontrait des difficultés pour faire pâturer son troupeau avait, un temps, souhaité pouvoir utiliser une parcelle de la propriété "TEISSIER". Thierry MAURIN rappelle qu'il lui avait proposé les terres de Pénens-Bas. Il semble ne pas avoir donné suite.



d'hôtes: 0,25 R par lit; gîte collectif: 2 R par gîte; gîte d'étape: 2 R par gîte, table d'hôtes: 1 R) et dont certains voient leur redevance augmenter de 700 % !

Un questionnaire adressé par M. le Maire n'a pas recueilli beaucoup de réponses et à l'initiative des intéressés, une pétition dénonçant ce nouveau mode de calcul qui entrave le développement local - déjà fragile - est en cours d'élaboration.

Par ailleurs, au niveau de la municipalité il est décidé de communiquer uniquement la liste des personnes possédant une structure d'accueil.

Il sera en outre demandé à la communauté de communes de la Vallée Longue et du Calbertois de transmettre à notre commune le budget primitif 2003 des O.M.

#### ● **Encombrants.**

La déchetterie permettant d'évacuer les encombrants sera en place cet été à Saint Privat de Vallongue. Les services municipaux s'en chargeront si nécessaire comme par le passé et suivant les mêmes conditions (1 camionnette gratuite par an). En attendant, le Pont de Montvert ne pouvant plus recevoir ce type de résidus et Florac refusant de les prendre en charge, M. le Maire a demandé au SDEE de déposer une benne au Plan de la Fougasse ou chacun peut aller lui-même déposer ses encombrants ou contacter les employés

communaux pour ce faire. C'est déjà la seconde benne mise en place et les tarifs pratiqués (imputés au budget général) ne laissent pas envisager la possibilité d'en obtenir une troisième avant l'ouverture de la déchetterie.

Une information selon laquelle les particuliers de Saint Frézal verraient leurs encombrants acceptés à Florac laisse perplexe !

#### ● **AEP.**

- La délibération du 13 janvier 2003, officialisant l'accord Mairie/BRUGUÈS relatif au périmètre du réservoir du Viala et au passage de la canalisation a été rejetée par la Préfecture comme non conforme à la légalité. D'autres solutions (achat, servitude...) sont à rechercher.

- Jean-Claude LIEBER représentera la commune à la prochaine réunion de l'agence de bassin Adour-Garonne qui se tiendra à Mende le lundi 5 mai à 14h30 au siège de la SELO, et dont les aides à l'AEP sont à l'ordre du jour. Si ce dernier avait un empêchement, Valérie GOURDON le remplacerait..

#### ● **Maison "TEISSIER"**

M. PASSEBOIS, pour sa part, assistera dans le même temps que ci-dessus à une réunion sur l'habitat en relation avec la maison "TEISSIER". Ce dossier suit son cours.

#### ● **École.**

#### ● **École.**

- Jacques HUGON est chargé de l'organisation du transport scolaire 2003/2004.

- M. le Maire signale que, pendant ces vacances les volets de l'école sont restés ouverts et qu'aux précédentes la lumière n'a pas été éteinte, nécessitant une intervention des services municipaux. Il est également impératif de débrancher les différents appareils (ordinateurs, photocopieuse) pour éviter les risques dus aux orages. Ces remarques seront communiquées aux enseignants.

#### ● **Problème de salubrité de l'eau et relations avec la DDASS.**

Lors de la dernière réunion du SIVOM, l'ensemble des 6 communes du canton a décidé de ne pas prendre l'arrêté relatif à la potabilité de l'eau et réclamé par la DDASS. M. le Maire a par ailleurs adressé un courrier au Directeur de la DDASS. J-CI. LIEBER souligne que la politique de Saint Frézal a toujours été de fournir de l'eau publique à la majorité de ses hameaux, ce qui n'est pas le cas de certaines autres communes cévenoles qui, du coup - les différentes adductions restant du domaine privé - ne rencontrent pas nos difficultés.

#### ● **Cérémonie du 8 Mai.**

Elle aura lieu à 10h30 devant le monument aux morts.

#### ■ **Questions diverses.**

● **La Ponge / l'Ayrolle:** Laurence VIDAL dénonce à nouveau les problèmes de voisinage rencontrés dans le hameau de la Ponge. Par ailleurs, les problèmes de stationnement sont toujours aussi importants à l'Ayrolle.

#### ● **CCAS:**

Maryse BRUGUÈS signale que le Percepteur n'attend plus que les ordres de mandatement pour virer les sommes perçues par la collecte sur les comptes des deux enfants SZYMANSKI. M. le Maire fera le nécessaire.

#### ● **Ferme du Salson.**

Sandrine COLOMBAT signale qu'elle et son mari souhaitent faire fonctionner l'option d'achat liée au bail du Salson.

L'ensemble du Conseil se dit d'accord sur le principe, sous réserve que cette opération ne coûte rien à la commune.

M. PASSEBOIS précise qu'il est nécessaire que les intéressés fassent une demande écrite où ils préciseront dans quelles conditions ils souhaitent voir régler cette affaire.

**La séance est levée à 20h30.**

# en coup de vent..

## Exposition à "la galerie de l'arbre seul"

Exposition des photos de Jean Marc Dugas sur ses rencontres avec les habitants du canton au travers des saisons et des paysages, du 6 juillet au 27 août à la galerie de "l'arbre seul" chez Laid à Masméjean

Une inauguration festive de cette exposition avec apéro et repas aura lieu le 6 juillet à Masméjean

Présentation du livre de photos : Une sélection des portraits et paysages de Jean Marc Dugas, avec un texte de "Bellagamba".

120 pages de 200 photos : 30 Euros

"Galerie de l'arbre seul", Masméjean, 48220 Saint Maurice de Ventalon.  
tél: 04-66-45-84-98.

## Recrutement

En 2003 la gendarmerie nationale recrute 200 officiers, 4000 gendarmes, 8000 gendarmes adjoints et 150 aspirants volontaires dans des postes opérationnels.

Pour des emplois de soutien, nous recherchons également 300 sous-officiers dans des spécialités variées : infirmiers, affaires immobilières, administration, armurerie, restauration collective, imprimeur, mécanicien auto et engins blindés. Pour toute information,

contactez le Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie Nationale situé 4, boulevard Victor Hugo à MONTPELLIER.  
Tél: 04.67.123.999

## Décès

Etienne Vidal nous a quittés. Une foule nombreuse de parents et d'amis, car il était connu non seulement dans la commune mais ailleurs, l'a accompagné au cimetière familial de la Ponge ce mardi 23 avril.

Avril 1920, avril 2003, 83 ans, d'âme Saint-Frézaliennaise un "vrai" cévenol comme on dit volontiers maintenant par rapport aux nouvelles générations qui vivent ici. Huguenot, parlant patois, consommant plus volontiers des châtaignes et du saucisson que des hamburgers, profondément attaché à sa terre. Pour Sainte Beuve, l'idéal de vie était "de naître, vivre et mourir dans la même maison". Etienne l'a connu pour l'essentiel.

Au temple, le cercueil a été reçu par le pasteur Brunel qui a prononcé le sermon. Jean-Claude Lieber, 1er adjoint au maire, a dit les paroles d'amitié et de reconnaissance qui reflétaient la pensée du grand nombre. "L'éveil intellectuel de l'enfant" s'est fait à l'école des Abris par des instituteurs solides et dévoués. Comme beaucoup de Cévenols sa vie professionnelle a été réalisée ailleurs à Marseille ou dans les



Marseille ou dans les Alpes, mais toujours il est revenu ici dans ses montagnes. De sa maison familiale il avait su faire un lieu d'accueil en créant un restaurant "La ferme cévenole" où malgré la route perdue des Cévennes, plus d'un est venu apprécier la cuisine de sa femme Laurence et aussi sa gentillesse, son sourire et sa simplicité. Il était apprécié de tous pour son ouverture, sa générosité, son sens de l'accueil, sa participation à de nombreuses activités de la vie locale. Pour les nouveaux arrivants - qui commencent à devenir de vieux arrivés - il fut l'un de ceux qui sut les initier au pays, à ses traditions, à ses mystères.

Il sut être le trait d'union entre deux générations, deux cultures... C'est à cet homme attachant et généreux que nous disons aujourd'hui un dernier adieu. Adieu Étienne Vidal, à tes proches qui restent et qui souffrent immensément de ton absence, à ton épouse Laurence en particulier, nous disons nos condoléances, la promesse de notre soutien à votre profonde et affectueuse amitié.

## Mariage de Sabine et Christian

Ce mercredi 5 mars à 10 h 30 par une agréable matinée de printemps commençant, était célébré en notre maison communale le mariage de Christian Clermon, agriculteur aux Esperelles, et de Sabine Delclos, institutrice. Toute la famille était là pour entourer les nouveaux époux.

Après le "oui" prononcé, les signatures apposées au bas des registres officiels, le maire y est allé de son petit couplet.

Et puis, ça a été le jeu des photos souvenir dans la mairie et sur les espaces à l'extérieur.

Joie et bonheur partagés par tous, unis dans une même communion.

Nos vœux vont à ces nouveaux mariés et à leurs familles. Nos vifs remerciements aussi puisqu'ils nous ont laissé, avant de nous quitter, un don substantiel en témoignage de leur attachement à notre collectivité. ■